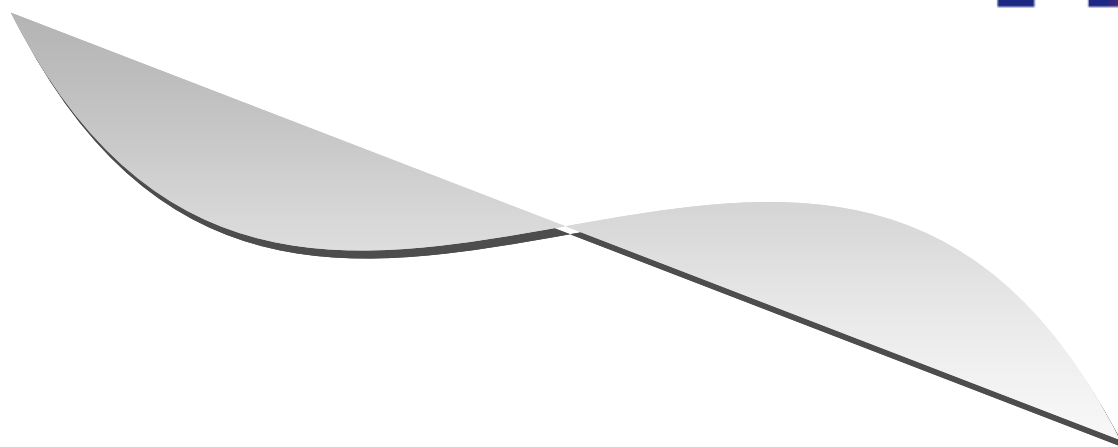




DOSSIER D'INSCRIPTION

AUREC 2019



35^{ème} STAGE INTERNATIONAL D'ESCRIME

AUREC-SUR-LOIRE

du Jeudi 4 juillet au Lundi 15 juillet 2019

Chèques Vacances,
Bons CAF acceptés.

Agréé Centre de Vacances par la DDCS

AUREC
SUR
LOIRE

Le Stage International d'Esgrime d'Aurec-sur-Loire est organisé par l'Association "Stages Internationaux d'Esgrime".

Ce Stage est agréé Centre de Vacances par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

I – PRÉINSCRIPTION

A partir du 01 octobre 2018, vous pouvez vous pré-inscrire en ligne par le biais de la pré-inscription. A cet effet, nous vous remercions de bien vouloir envoyer votre dossier d'inscription **complet** ainsi que le règlement dans un délai de 15 jours suivant la pré-inscription. Passé cette date, la pré-inscription sera annulée et la place réservée remise à disposition.

Toute pièce manquante entraînera le refus du dossier.

II – PROGRAMME

- Matin : Esgrime (préparation physique, exercices techniques et assauts dirigés...),
- Après-midi : Activités de loisirs
- Fin d'Après-midi : Leçons individuelles, assauts libres...
- Soirée selon planning

Les stagiaires sont répartis, selon l'arme pratiquée, leur âge et leur niveau.

Les pistes nécessaires au bon déroulement du stage sont fournies par notre partenaire Esgrime Diffusion. Durant le stage des séances d'analyses vidéos, de détection et de réparation du matériel d'esgrime, ainsi que de l'arbitrage seront proposées.

Certaines activités sportives sont effectuées sur la Base Multisports d'Aurec-sur-Loire.

III - ENCADREMENT

L'enseignement de l'esgrime est confié à des Maîtres d'Armes diplômés, compétents, et de conviction. Cette équipe est éventuellement complétée de moniteurs spécialisés. Tout membre de l'équipe d'encadrement est aussi animateur. Ce personnel veillera en permanence au confort des jeunes et assurera la meilleure garantie de sécurité.

IV - ACTIVITÉS DE LOISIRS (hors Esgrime)

Activités non contractuelles proposées au cours du stage en fonction du temps, des disponibilités, et du choix pédagogique de l'équipe d'encadrement.

1. **Activités sportives** : Tir à air comprimé ou laser, Tir à l'arc, Escalade, Basket, Foot, Volley, Badminton, Tennis de Table...
2. **Activités d'eau** : Baignade, Canoë, bateaux électriques, ... (accessible si vous fournissez le brevet de natation de 25m ou équivalent de votre enfant)
3. **Autres activités** : Billard, Baby-Foot, Fléchette avec bout en plastique, TV, Jeux de sociétés...

V - INSCRIPTION

Merci de nous retourner votre dossier à l'adresse suivante :

**Stages Internationaux Escrime
5 Rue de la Fosse Au Curé
49140 MARCE
FRANCE**

☎ France : 02.41.93.79.86 (de 19h à 21h)

☎ Etrangers : (+33) 2.41.93.79.86 (de 19h à 21h)

E - mail : secretariat@stage-aurec.fr

Toute inscription ne sera définitive qu'à la réception de la totalité du dossier et du règlement établi à l'ordre du SIE.

Dans le cas d'un règlement échelonné, le premier chèque sera encaissé à la réception du dossier.

Si vous ne possédez pas les aides à l'envoi de votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir établir un chèque du montant attendu. Ce dernier vous sera retourné dès réception des aides.

Une fois votre dossier accepté, un accusé de réception vous sera délivré par E-mail.

Date limite d'inscription : 16 juin 2019

En cas d'annulation, les montants suivants seront retenus :

- 1^{er} cas :** plus de 30 jours avant le début du stage, 180 € par dossier pour frais de gestion
- 2^{ème} cas :** Entre 30 et 8 jours avant le début du stage, 50 % du montant du stage.
- 3^{ème} cas :** Moins de 8 jours avant le début du stage, 100 % du montant du stage.

En cas d'annulation pour contre-indication médicale de dernière minute, après la réception du certificat médical, les frais de gestion d'un montant de 180 € seront retenus.

Si l'état de santé de votre enfant nécessite une visite médicale et (ou) des frais pharmaceutiques, un mail vous sera envoyé ainsi que le RIB du SIE pour effectuer un virement. Les feuilles de maladie vous seront transmises après réception du virement.

En cas de départ anticipé du stage pour toute raison (blessure, personnelle, etc...), aucun remboursement ne sera effectué.

VI - MATÉRIELS INDISPENSABLES A APPORTER

| | |
|-----------------------------------|---|
| ESCRIME | <ol style="list-style-type: none">1. Tenue complète,2. 3 armes électriques,3. 3 fils de corps,4. Veste électrique (fleurettiste et sabreur)5. Petit matériel de réparation |
| AUTRES ACTIVITES SPORTIVES | <ol style="list-style-type: none">1. Tenue de Sport,2. Chaussures de marche,3. Maillot de bain (obligatoire pour la piscine). Caleçon interdit,4. K-way,5. Sandales ou vieilles chaussures pour les activités nautiques,6. Raquette de tennis de table ou de badminton (ne pas acheter exprès, nous pouvons en prêter) |
| DIVERS | <ol style="list-style-type: none">1. Casquette,2. Vêtements de rechange (nombreux Tee-shirts),3. Vêtement chauds,4. Objets de toilette,5. Produit de nettoyage pour laver le linge à la main,6. Crème Solaire.7. Gourde |

RAPPELS : - BREVET DE 25 M (OU ÉQUIVALENT) OBLIGATOIRE - LE LINGE N'EST PAS LAVE

- ✚ Evitez d'emporter des objets de valeur,
- ✚ Il est indispensable de marquer vos effets et équipements à votre patronyme,
- ✚ L'usage du téléphone mobile est interdit pendant les cours, les repas, les activités sportives ainsi qu'à partir de 22h00.

VI - RÉCAPITULATIF

- 1 – Remplir votre dossier,
- 2 – L'envoyer avec le règlement complet à l'adresse suivante :

Stage International d'Esgrime
5 rue de la fosse au curé
49140 MARCE

Rappel : Si vous n'avez pas les aides au moment de l'envoi de votre dossier. Faire un chèque du montant de ceux-ci.

Ce chèque vous sera retourné dès réception des chèques vacances ou bons CAF.
Tout dossier incomplet vous sera retourné.

- 3 – Nous vous communiquerons, courant avril, les horaires du voyage en car entre Saint-Etienne et Aurec sur Loire(A/R).

VII - RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

1. Arrivée le Jeudi 04 juillet 2019 de 14 h 00 à 19 h 30
(en dehors de ces horaires, merci de nous prévenir)
2. Départ le Lundi 15 juillet 2019 entre 9 h 00 et 15 h 00 au plus tard.
3. Le jour de l'arrivée et du départ, les accompagnateurs qui le souhaitent pourront prendre leur repas à la Résidence de Chazournes avec les stagiaires. **Prix du repas : 7,30 €**
4. Venir à Aurec Sur Loire

| | |
|---------------------|--|
| Par la SNCF | <p>Arrivée en gare de St Etienne Châteaureux ou Arrivée en gare d'Aurec.</p> <ul style="list-style-type: none">• Nous vous proposons de faire profiter votre enfant du voyage en car entre Saint-Etienne et Aurec (A/R). Les horaires du car vous seront communiqués courant avril.• Si votre enfant arrive en dehors des horaires du car, vous devrez prendre vos dispositions pour que votre enfant arrive à la gare d'Aurec. Un cadre viendra le chercher afin de l'emmener sur le lieu du stage.• Si votre enfant arrive (et/ou repart) à la gare d'Aurec, merci de nous indiquer l'heure afin que l'on puisse le prendre en charge. |
| Par la ROUTE | <p style="text-align: center;">VENANT DU NORD</p> <ul style="list-style-type: none">• Depuis Saint-Etienne prendre direction Firminy par autoroute• A Firminy prendre sortie Firminy centre (l'autoroute est souterraine à cette bifurcation) direction Unieux - Aurec par la D108.• Traverser Aurec-sur-Loire, traverser la Loire en direction de Bas-en-Basset, 1 km après le pont prendre à droite. La Résidence de Chazournes est à 500 m. <p style="text-align: center;">VENANT DU SUD</p> <ul style="list-style-type: none">• RN88 Le Puy- Saint-Etienne à Monistrol sur Loire direction Bas-en-Basset par la route touristique des Gorges de la Loire D46.• A partir de Bas-en-Basset, à l'entrée d'Aurec (après le camping municipal sur votre droite), tourner à gauche en direction de la Résidence. Panneau de signalisation à l'intersection. |

Coordonnées du lieu du Stage : 2 Rue du Collège, 43110 Aurec-sur-Loire
Longitude : 4.189538 - Latitude : 45.367441

Pour joindre le directeur pendant le stage : Maître BUCQUET David

☎: 07 72 66 84 16

Mail : directeur.sieaurec@gmail.com



35^{ème} STAGE INTERNATIONAL D'ESCRIME D'AUREC
du 04 juillet au 15 juillet 2019

I - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM _____ Prénom _____
Date de Naissance : ____/____/____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Nationalité (le cas échéant indiquer la double nationalité): _____
E-Mail Parents : _____ @ _____
 Domicile : _____ Travail : _____ Portable(s) _____
PARENTS : NOM si différent du Stagiaire : _____

PHOTO
RECENTE
OBLIGATOIRE

Avez-vous une mutuelle ? Oui Non Si oui, joindre une attestation avec votre dossier

II - ESCRIME

Arme choisie : Fleuret Epée Sabre
Numéro de licence : _____ Catégorie : M11 M13 M15 M17 M20
Votre Club : _____ Votre Maître d'Armes : _____

III - FRAIS DE SÉJOUR

- ✚ Coût du séjour : 708,75 € Étrangers (hors zone euro) : 730 € (virement uniquement)
- ✚ Plusieurs chèques qui seront encaissés au plus tard le 15 juillet 2019. Chèque(s) à l'ordre du "SIE".
- ✚ Chèques vacances et aides CE acceptés : Si vous n'avez pas les aides à l'inscription de votre enfant, nous vous remercions de nous établir un chèque du montant attendu qui vous sera retourné dès réception de l'aide.

IV - MODALITÉS DE VOYAGE

| ALLER | RETOUR |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Par vos propres moyens | <input type="checkbox"/> Par vos propres moyens |
| <input type="checkbox"/> Par le car mis à disposition à la gare de SAINT-ETIENNE CHATEAUCREUX | <input type="checkbox"/> Car mis à disposition à la résidence du Stage et à destination de la gare de SAINT-ETIENNE CHATEAUCREUX |

Les horaires du car à partir ou à destination de la gare de SAINT-ETIENNE CHATEAUCREUX vous seront communiqués dans le courant du mois d'avril 2019.

Tout dossier incomplet (règlements, pièces manquantes) sera refusé.

AUCUN DOCUMENT ACCEPTE SUR PLACE

Le brevet de natation peut-être envoyé ultérieurement. Sans présence de ce document, votre enfant ne pourra pratiquer aucune activité nautique.

V - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. INTERNAT : chambres et locaux sont régulièrement entretenus par du personnel

- Les locaux devront être rendus dans le même état que celui trouvé à l'arrivée.
- Aucun chahut ne sera toléré.** "Le repos des uns doit être respecté par les autres".
- Afin d'éviter les tentations, ne laisser aucun objet de valeur dans vos chambres. Veuillez les confier au Maître d'Armes responsable du groupe, ne pas oublier de les récupérer le dernier jour.
- Les chambres doivent être rangées journallement.
- Veiller à respecter et à conserver en bon état de propreté les locaux.

2. SPORT :

- Gymnase* : Vos affaires de sport doivent être rangées chaque jour.
- Base Multi - Sports* : Appliquer strictement les consignes de sécurité données par les moniteurs

3. VIE EN COLLECTIVITÉ :

- L'usage du téléphone mobile est interdit pendant les cours, les activités sportives, les repas ainsi qu'à partir de 22h00.
- Une tenue correcte (comportementale et vestimentaire) est exigée.
- Interdiction de fumer et de consommer de l'alcool pendant le stage

Toute infraction aux alinéas 3.b et 3.c sera sanctionnée par une EXCLUSION DÉFINITIVE DU STAGE.

- J'autorise expressément les organisateurs du stage à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles mon enfant pourrait apparaître, prises au cours du stage, sur tous supports et ce pour une durée illimitée.
- En cas de départ anticipé du stage pour toute raison (blessure, personnelle, etc...), aucun remboursement ne sera effectué.

L'INSCRIPTION A CE STAGE IMPLIQUE, AU STAGIAIRE ET AUX PARENTS, LE RESPECT DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

VI - AUTORISATIONS

Je soussigné(e) _____ autorise mon enfant à participer aux déplacements avec le Stage International d'Escrime d'Aurec-sur-Loire par tous les moyens de transports publics ou privés.
Bon pour autorisation

SIGNATURE

Je soussigné(e) _____ autorise les responsables du Stage International d'Escrime d'Aurec-sur-Loire à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Bon pour autorisation

SIGNATURE

VII - Documents obligatoires à joindre impérativement à votre dossier

- La fiche sanitaire de liaison,
- Une attestation de droit de la sécurité sociale et de copie de la carte de mutuelle en cours de validité au moment du stage,
- le brevet de natation 25 m ou équivalent,
- la photocopie recto/verso de la licence d'Escrime,

Pour les stagiaires européens, joindre la photocopie de la carte européenne d'assurance maladie.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

CA ANJOU ET MAINE

30/09/2018

SEICHES SUR LE LOIR

01312

Tel. 0969396533 Fax. 0241692137

Intitulé du Compte :ASSOC. STAGES INTERNATIONAUX
D'ESCRIME

53 RUE PRINCIPALE

49140 MARCE

DOMICILIATION

| Code établissement | Code guichet | Numéro de compte | Clé RIB |
|--------------------|--------------|--------------------|-----------|
| 17906 | 00032 | 26296764000 | 44 |

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1790 6000 3226 2967 6400 044

Code BIC (Bank Identification Code) - Code **swift**:

AGRIFRPP879